



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 1253

Texte de la question

M Pierre Mehaignerie attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur l'importance de l'enseignement de l'histoire dans les collèges et lycées, ne serait-ce que pour responsabiliser les jeunes dans leur futur statut de citoyen. Aussi demande-t-il de bien vouloir lui confirmer que le nombre d'heures d'enseignement de l'histoire ne sera pas diminué et que l'histoire de la Seconde Guerre mondiale restera bien au programme de la terminale.

Texte de la réponse

Reponse. - Les nouveaux programmes d'histoire-géographie des classes du second cycle de l'enseignement secondaire accordent une place non négligeable aux périodes essentielles de l'histoire française étudiées d'un point de vue prenant en compte non seulement les aspects politiques et événementiels mais aussi sociaux et culturels. C'est ainsi que sont abordés en classe de seconde : la Révolution française et l'Empire, les progrès de la démocratie et les transformations de la société française au XIX^e siècle ; en classe de première : la Première Guerre mondiale, l'entre-deux-guerres, l'occupation et la Résistance ; en classe de terminale : l'évolution politique sociale et culturelle et la place de la France dans le monde depuis 1945. L'enseignement de la Seconde Guerre mondiale figurera désormais au programme à la fois des classes de première et de terminale. Le bilan du conflit et ses conséquences matérielles et morales seront plus particulièrement étudiés en terminale. La charge de travail déjà lourde des lycéens ne permet pas d'envisager une augmentation du nombre d'heures d'enseignement de l'histoire.

Données clés

Auteur : [M. Mehaignerie Pierre](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1253

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 août 1988, page 2298